

L'aumônerie d'hier à aujourd'hui

« **l'aumônerie** » trouve son origine sémantique dans « aumône » (du latin populaire fin du XI^{ème} : almosne), terme qui qualifiait un don charitable fait aux pauvres.

A partir du XII^{ème} siècle, on trouve le nom « aumônerie », donné à de petits établissements hospitaliers, sorte d'hôtellerie monastique réservée aux pèlerins pauvres qui pouvaient y faire halte une nuit. On notera qu'actuellement à côté de l'hôtellerie, les monastères ont un petit bâtiment où chambres et dortoir sont prêtés à des routards, S.D.F., clochards sans argent.

Peu à peu le terme s'appliqua à une hôtellerie où restaient les pèlerins que la maladie empêchait de reprendre la route. Puis des établissements recevant orphelins ou vieillards prirent le nom d'aumônerie.

L'aumônier (celui qui donne l'aumône) était le religieux, intendant-responsable de ces lieux d'accueil.

Dès le XIV^{ème} siècle, il fut assisté d'un économiste laïque et d'un personnel domestique.

Au XVI^{ème} siècle, le nom d'aumônier est à usage multiple, il devient même synonyme de chapelain quand celui-ci exerce à la cour du roi ou en maison princière, étant chargé de redistribuer les dons aux pauvres. Peu à peu, cette fonction échut à des institutions spécialisées et le terme d'aumônier ne s'appliqua plus qu'au prêtre chargé d'un ministère auprès de fidèles hors paroisse : les orphelins, les lycéens, les soldats, les prisonniers, les malades. »

(tiré de « Rencontres à l'hôpital » Hubert Auque Labor et Fides 2001. p. 39)

Si nous continuons l'histoire, au XXI^{ème} siècle, le terme d'aumônier ne s'applique plus aux seuls prêtres. Il y a un élargissement dû à la montée de la laïcité et au contexte interreligieux.

Aujourd'hui, l'aumônerie dans les HUG comprend les aumôneries permanentes ; l'aumônerie catholique-romaine et l'aumônerie protestante ; elles servent de relais avec les autres communautés religieuses.

Les aumôneries non permanentes sont l'aumônerie catholique-chrétienne, l'aumônerie orthodoxe, l'aumônerie juive et l'aumônerie musulmane.

Actuellement l'aumônier a toujours à cœur l'accueil de l'autre sans condition dans le cadre hospitalier. L'aumônier aide le patient de

passage à l'hôpital à poursuivre son chemin ; il peut encourager les patients à puiser dans leurs propres ressources spirituelles ou dans celles qui leur sont offertes ; il s'agit pour eux de trouver le souffle nécessaire pour traverser la crise provoquée par la maladie et l'accident. L'aumônier propose, n'impose jamais un temps de rencontre, d'écoute et d'échange aux patients.

Il est aussi disponible pour des accompagnements des patients en fin de vie et de leur famille ; il offre également un appui religieux selon les rites de sa confession (prières, sacrements, onction des malades, messe, culte, célébrations œcuméniques etc).

L'aspect d'appui financier à l'origine du terme aumônier existe toujours sous la forme d'une fondation privée d'entraide aux patients ; celle-ci est présidée par un aumônier-pasteur .Un aumônier-prêtre catholique et un aumônier juif font partie du comité.

Le ministère (service) d'aumônier permanent est exercé par des prêtres catholiques, des pasteurs protestants et d'autres laïcs hommes et femmes. Ces personnes ont reçu une formation spécifique dans le domaine de l'accompagnement spirituel et ont acquis une expérience au fil des ans. Ils ne sont pas rémunérés par l'hôpital, mais par leur Eglise.

Par ailleurs, des auxiliaires de l'aumônerie et des invitants aux célébrations s'engagent de manière bénévole. Les aumôneries bénéficient d'une assistante des aumôneries, poste rattaché au Secrétariat Général des HUG rémunéré.

Les aumôneries permanentes catholiques et protestantes développent de plus en plus de relation avec les aumôneries non permanentes : catholiques-chrétiennes , orthodoxe, juive et musulmane pour favoriser une meilleure connaissance réciproque.

Pierre Aubert
Aumônier- pasteur HUG